



## Isle-aux-Coudres, 21 mars 2020 – « Express Phare COVID – 19 »

### Mesures de précaution pour prévenir la propagation

Considérant les mesures préventives nécessaires, la Municipalité de l'Isle-aux-Coudres avise ses contribuables de la mesure suivante : le bureau municipal, situé au 1026, chemin des Coudriers, sera fermé au public à compter de lundi le 23 mars.

Le personnel sera présent au bureau comme à l'habitude pour répondre à vos demandes par téléphone au 418-760-1060 ou par courriel à [contact@municipaliteiac.ca](mailto:contact@municipaliteiac.ca). Le paiement de vos taxes peut nous être transmis par AccesD ou par la poste. Une boîte est également placée à l'extérieur de l'édifice pour laisser des documents.

Considérant la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19, le conseil municipal souhaite venir en aide à ces contribuables en enlevant le taux d'intérêt applicable à toute créance qui lui est due, celui-ci sera enlevé (0%) à partir du 20 mars 2020.

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de porter une attention particulière aux consignes édictées par le service de la santé publique et notre gouvernement afin d'assurer la sécurité et la santé de tous. Il est nécessaire de limiter vos déplacements tant à l'extérieur de l'Isle qu'à l'Isle quand cela est non essentiel. Les commerçants ont mis en place des mesures facilitantes pour vous approvisionner, profitez-en pour les utiliser.

De plus, nous vous demandons de demeurer à la maison, mais encore plus aux personnes de plus de 70 ans, jugées plus vulnérables au virus, pour les prochaines semaines. Évitez les rassemblements, tout peut attendre. Et pour les personnes arrivant de voyage, vous devez vous isoler pour au moins 14 jours. **RESTEZ CHEZ VOUS !** Nous sommes tous à risque, même sur notre Isle.

Et surtout, surtout, n'oubliez pas les personnes qui travaillent au service à la clientèle, nous ne pouvons nous passer d'eux, soyez respectueux des règles de prévention qui sont mises en place à l'intérieur de leurs établissements.

Chaque petit geste en est un de prévention, il permet d'éviter le pire.

Merci de votre précieuse collaboration

Patrice Desgagne, maire de L'Isle-aux-Coudres